

DÉLIBÉRATION DE_2024_091

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VILLEFRANCHE DE LONCHAT sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 27 novembre 2024

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Maryse BRAIT, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Dominique IBERTO, Abel BARAT, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Thierry LANSADE représenté par Jean-Luc FAVRETTO, Annie MAIGRE représentée par Christian GALLOT, Jocelyne ARSIGNY représentée par Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE représenté par Dominique IBERTO

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 32 Présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 32

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu les articles 18 et 30 du décret n° 91-298 du 20 mars 1991,

Monsieur le Président indique qu'à la suite de l'avis du CST du 15 novembre 2024 sur la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade et à la délibération DE-2024-050 du 13 juin 2024 portant sur la création du poste de technicien principal 2^{ème} classe, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

Cadre ou emploi	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
Filière Administrative			
TITULAIRES			
Adjoint administratif territorial	C	1	35h
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1	35h
Adjoint administratif territorial	C	1	24h
Secrétaire de Mairie	A	1	8h30
SOUS TOTAL TITULAIRES		4	
NON TITULAIRES			
Adjoint administratif territorial	C	5	35h

Date de transmission de l'acte: 06/12/2024
Date de réception de l'AR: 06/12/2024
024-200034197-DE_2024_091-DE
A G E D I

SOUS TOTAL NON-TITULAIRES		5	
TOTAL Filière administrative		9	
<i>Filière technique</i>			
TITULAIRES			
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h
Adjoint technique territorial	C	1	35h
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	2	35h
Adjoint technique territorial	C	1	17h30
Adjoint technique territorial	C	1	11h
SOUS TOTAL TITULAIRES		6	
NON TITULAIRES			
Adjoint technique territorial	C	3	35h
Adjoint technique territorial	C	1	21h
Adjoint technique territorial	C	2	19h30
Adjoint technique territorial	C	1	17h30
Adjoint technique territorial	C	1	17h
Adjoint technique territorial	C	1	3h30
SOUS TOTAL NON-TITULAIRES		9	
TOTAL Filière technique		15	
<i>Filière animation</i>			
TITULAIRES			
Educateur APS 1 ^{ère} classe	B	1	35h
Adjoint d'animation territorial	C	1	25h
Adjoint d'animation territorial	C	1	30h
Adjoint d'animation territorial	C	1	35h

Date de transmission de l'acte: 06/12/2024
Date de reception de l'AR: 06/12/2024
024-200034197-DE_2024_091-DE
A G E D I

SOUS TOTAL TITULAIRES		4	
NON TITULAIRES			
Adjoint d'animation territorial	C	3	35h
Adjoint d'animation territorial	C	1	32h
Adjoint d'animation territorial	C	1	28h
Adjoint d'animation territorial	C	6	24h
SOUS TOTAL NON-TITULAIRES		11	
Total filière animation		15	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.
- De charger Monsieur le Président de la publicité et de l'exécution de cette décision.
- Décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 06.12.2024.

Le Président,
Thierry BOIDÉ

